

UE221 L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République en et par l'EPS

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE38

Présentation

Connaitre et maîtriser les fondements théoriques de la notion de citoyenneté.

Travailler sur les usages et les pratiques en EPS comme leviers à une citoyenneté en actes et à une mise en œuvre des valeurs de la République, comme moyens/instruments favorisant la construction des compétences méthodologiques et sociales.

Faire de la citoyenneté un objet réel de savoirs disciplinaires au travers de :

- Modalités pédagogiques utilisant différentes formes de groupement et types d'interactions (mode fonctionnement du groupe, diversité des rôles) ;
- Démarches favorisant l'inclusion ;
- Modalités de travail qui renforcent le respect mutuel, le sentiment d'appartenance à un groupe et l'acceptation des différences ;
- Réflexion sur la construction des règles ;

Démarches actives de construction des savoirs et comportements citoyens.

Objectifs

Situer l'enseignement de l'EPS dans la construction active des savoirs liés à l'éducation à la citoyenneté et à la transmission des valeurs de la République.

Être capable de contribuer à la construction d'une citoyenneté en actes à travers l'enseignement de l'EPS.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : contrôle en cours de formation CCF écrit et/ou oral

session 2 : contrôle terminal écrit et/ou

oral

Dans le cadre du BCC 22 compensable par autres BCC si note BCC 22 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.